



FORMATION SPORTS & MÉTIERS

BPJEPS

ÉDUCATEUR SPORTIF ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS

Bac (Niveau 4)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'éducateur sportif mention activité physique pour tous, encadre tout public dans tout lieu et toute structure. Il est en mesure de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. De plus l'éducateur est capable de concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage, en mobilisant les techniques et savoirs de la mention APT. Le BPJEPS Activité Physique pour Tous, permet d'acquérir un diplôme de niveau 4 (niveau BAC) & une carte professionnelle.

Débouchés

> L'animateur / éducateur sportif titulaire du BP JEPS APT exerce principalement ses fonctions au sein de collectivités locales, associations sportives, structures de vacances, secteur scolaire

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

> Disposer d'un employeur,

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de mars et un mois avant la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de mars par le dépôt d'un dossier d'inscription auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente Handicap :

Mélynda Cordon : contact@fsm01.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

- > Être âgé de 16 ans minimum
- > Être titulaire du PSC1
- > Réussir les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

/09/2023 au /07/2024 (600h de formation)

Durée

11 mois

Coût

Si en contrat d'apprentissage avec une structure : vos frais de formation sont alors financés à 100%

Si en contrat de professionnalisation avec une structure : vos frais de formation sont alors financés à 100%

Possibilité de formation hors apprentissage : frais pédagogiques 6000€ (possibilités de financement > nous contacter)

Contenu de la formation

- > UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
 - Contribuer au fonctionnement d'une structure
- > UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
 - Concevoir un projet d'animation
 - Conduire un projet d'animation
 - Évaluer un projet d'animation
- > UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention APT
 - Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
 - Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
 - Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- > UC4 : Mobiliser les techniques de la mention APT pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage
 - Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
 - Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
 - Garantir des conditions de pratique en sécurité



FORMATION SPORTS & MÉTIERS

BPJEPS

EDUCATEUR SPORTIF ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS

Bac (Niveau 4)

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités, entreprises...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en œuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectif

LES CHIFFRES CLÉS

Taux de satisfaction 7.4/10

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Vous aurez 4 épreuves à réaliser selon les modalités suivantes :

Certification des UC 1 et 2 : certification de deux UC durant une même épreuve (les UC seront évaluées de façon distincte). L'épreuve se déroulera en organisme de formation de la façon suivante :

- Rédaction d'un document écrit relatif à la conception d'un projet d'animation
- Présentation orale avec appui visuel (diaporama...)
- Entretien avec le jury d'évaluation

Certification de l'UC 3.1 : l'épreuve se déroulera en structure d'alternance selon le protocole suivant :

- Rédaction d'un projet pédagogique de 6 séances
- Animation d'une des séances face au jury d'évaluation
- Entretien avec le jury d'évaluation

Certification de l'UC 3.2 : l'épreuve se déroulera en organisme de formation selon le protocole suivant :

- Rédaction d'un projet pédagogique de 6 séances
- Animation d'une séance face au jury d'évaluation
- Entretien avec le jury d'évaluation

Certification de l'UC 4 : l'épreuve se déroulera en structure d'alternance selon le protocole suivant :

- Animation d'une séance face au jury d'évaluation
- Entretien post-séance avec le jury d'évaluation

